



ICP

FACULTÉ
DES LETTRES

MASTER D'HISTOIRE CURSUS D'AUDITEUR LIBRE

MENTION « Histoire, civilisations, patrimoine »
PARCOURS « Histoire »

PRÉSENTATION

Vous voulez mener une recherche en histoire de niveau Bac + 4 et Bac + 5, mais il vous est indifférent de la sanctionner par un diplôme. Ce qui vous importe est d'être conseillé, suivi par un historien chevronné, spécialiste dans le domaine que vous souhaitez aborder.

Les formations de master proposées dans les diverses universités, conçues pour de jeunes étudiants frais émoulus de leur licence, comportent trop d'enseignements annexes à votre goût : vous les jugez inutiles parce que seules votre recherche et l'écriture vous intéressent, ou superflus compte tenu de ce que vous savez déjà.

Vous souhaitez en revanche **vous initier aux méthodes de recherche** en histoire, améliorer vos capacités de rédaction, approfondir vos connaissances historiques dans la période et la thématique de votre étude.

Dans cette perspective, le cursus d'auditeur libre au sein du master d'histoire est la solution idéale. Il a été spécialement conçu pour vous.

CONTENU

Le forfait comprend le suivi individuel personnalisé par un directeur de recherche et la participation à deux séminaires de master.

Le **suivi personnalisé** vous aidera à mener à bien votre projet de recherche ou d'écriture. Celui-ci consistera normalement en la consultation de fonds d'archives et de sources imprimées en vue de rédiger un livre, un mémoire ou un article érudit. Il peut aussi se limiter à la réalisation d'une synthèse, d'une étude ou d'un récit historique à partir d'ouvrages généraux et spécialisés en vue d'une publication.

Les **deux séminaires** sont choisis parmi les séminaires des masters de la Faculté des Lettres : histoire ou histoire de l'art aux périodes antique, médiévale, moderne ou contemporaine, méthodologie de la recherche, méthodologie de la rédaction, épistémologie. Ils sont dispensés en petits groupes, dans une atmosphère sereine, conforme à la réputation de l'Institut Catholique de Paris d'être une université d'excellence, à taille humaine, au cœur de la capitale.



ADMISSION, VALIDATION

L'admission est prononcée après un **entretien** qui permettra de s'assurer de votre capacité à mener à bien votre projet. Aucune condition de diplôme n'est requise.

Un **contrat d'auditorat** sera établi avant votre inscription définitive. Vous devrez vous accorder avec un directeur de recherche et indiquer ceux des séminaires que vous comptez suivre.

Puisque vous êtes auditeur libre, chaque élément du cursus est optionnel. Par exemple si vous souhaitez ne suivre qu'un séminaire, ou si au contraire vous souhaitez assister aux seuls séminaires sans effectuer de recherche, cela est possible.

Une **attestation de suivi** de formation peut être délivrée.

L'inscription est semestrielle ou annuelle, et renouvelable en accord avec le directeur de recherche.

ENSEIGNANTS

Les enseignants sont ceux du master. Ils appartiennent au département d'histoire de l'Institut Catholique de Paris, de l'Université Catholique de l'Ouest et de diverses universités publiques.

Ils figurent, dans leur domaine de spécialisation, **parmi les plus réputés de leur discipline** et sont animés des valeurs humaines propres à l'Institut Catholique de Paris.

Pour plus de détails, on se reportera à la brochure générale de présentation du master d'histoire, téléchargeable en ligne sur la page du master d'histoire de la rubrique « recherche » du site icp.fr



Contact administratif

Mme Marie-Patricia Lacrampe
mp.lacrampe@icp.fr - tél : 33 (0)1 44 39 52 69
